



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 1137

Texte de la question

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA CHINE

M. le président. La parole est à M. Guy Drut, pour le groupe UMP.

M. Guy Drut. Tout ce qui est excessif est dérisoire (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Jean Glavany. Parole d'expert !

M. Guy Drut. ... mais il paraît que nous devrions nous y habituer avec M. Montebourg. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Lui et certains de ses collègues semblent tout de même avoir une mémoire très sélective.

Monsieur le ministre délégué au commerce extérieur, la semaine dernière, le président de la République populaire de Chine a effectué une visite d'Etat en France. Ce fut l'occasion de rappeler les liens qui unissent nos deux pays et l'importance de nos relations dans tous les domaines.

On le sait, la Chine fait preuve, depuis plusieurs années, d'un dynamisme économique étonnant, et cette croissance va sans doute s'accroître encore à la suite de sa récente entrée dans l'Organisation mondiale du commerce. Tous les partenaires économiques de la Chine, au premier rang desquels figureront, je l'espère, les entreprises françaises, devraient tirer profit de cette vitalité.

Dans ce contexte, monsieur le ministre, pouvez-vous simplement nous indiquer de quelle manière la France perçoit les enjeux économiques que représente la Chine et de quelle façon nos entreprises pourront en profiter ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au commerce extérieur.

M. François Loos, ministre délégué au commerce extérieur. Monsieur le député, la Chine est effectivement un enjeu pour nos entreprises, et je vais vous donner une réponse en trois points.

Je veux premièrement rappeler que, si le niveau de production actuel de la Chine est à peu près comparable à celui de la France et représente 18 % de la production de l'Asie, le tiers de celle du Japon, elle connaît une croissance de 9 % par an. Ce pays souhaite mettre à profit cette croissance pour améliorer le niveau de vie de ses habitants, notamment en développant ses infrastructures : sont ainsi prévues la construction de 12 000 kilomètres de chemins de fer et l'implantation d'ici à 2010 d'une capacité de production électrique double de celle de la France. C'est dire que les enjeux sont considérables.

Deuxièmement la Chine présente évidemment des risques, qu'il s'agisse des contrefaçons ou du secteur des industries à forte composante de main-d'oeuvre. Grâce à son adhésion à l'OMC nous disposerons cependant des instruments nécessaires pour faire face à ces risques. L'Union européenne a déjà eu recours aux clauses de sauvegarde, outil qui permet de parer aux difficultés que nous pourrions connaître du fait de la croissance de la Chine.

Troisièmement, cette forte croissance de la Chine touche un grand nombre de marchés sur lesquels nos grandes entreprises sont en général très bien placées. Je pense notamment à celui des infrastructures routières et ferroviaires, aux secteurs des télécommunications, de l'énergie, de l'environnement, à l'agroalimentaire ; autant de domaines dans lesquels nos entreprises sont taillées pour faire face aux opportunités de marché. Nos petites et moyennes entreprises sont cependant en retrait sur ce marché, puisque nous ne représentons que 1,4 % du commerce extérieur de la Chine, alors que la moyenne est de 5,2 % pour le reste du monde. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place, au mois de septembre, un plan d'action commerciale destiné à permettre à nos PME une diversification géographique et sectorielle qui est essentielle pour elles.

M. le président. Monsieur le ministre...

M. le ministre délégué au commerce extérieur. Cela se traduit, par exemple, par un triplement du nombre de nos participations à des salons commerciaux, qui passera de sept en 2002 à trente en 2004.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. le ministre délégué au commerce extérieur. Or ceux-ci constituent pour les PME le principal moyen de se faire connaître. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1137

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 février 2004